

## COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal du SUBDRAY dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, le Vendredi 24 Juillet 2015 à 19h sous la présidence de Madame Corinne SUPLIE, Maire.

**Étaient présents** – Mesdames ARBENTZ THEBAUX -- EVRARD - FERNANDEZ - JACQUET – MOREAU - SAINTEMARIE – Messieurs CHANTELAUZE – FOUCHET – GUILLON – MARTIN - MARTINAT - RENIER

Monsieur GABILLAUD et Madame CHEREAU avaient donné respectivement pouvoir à Monsieur FOUCHET et Madame ARBENTZ THEBAUX

Monsieur Jean-Pierre MARTIN a été désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte puis propose que soient étudiées les questions inscrites à l'ordre du jour ainsi que sept questions supplémentaires, le Conseil Municipal accepte.

Le compte rendu de la séance du 03 Juin 2015 est adopté à l'unanimité sans observation ni réserve.

### **1. Transfert à la Communauté d'Agglomération de Bourges de la compétence « Plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » - actualisation des statuts**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte de transférer à Bourges Plus la compétence « Plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » et la modification en conséquence des statuts de Bourges Plus, et autorise Mme le Maire à signer tout acte relatif à cette procédure.

### **2. Création emploi ATSEM contractuel à durée déterminée**

Dans le cadre de la rentrée scolaire 2015/2016, quatre classes seront ouvertes (3 classes maternelle et 1 classe primaire), A ce titre, il y a lieu de procéder à la création d'un emploi d'ATSEM contractuel afin d'aider l'institutrice dans ses tâches.

Le Conseil municipal à l'unanimité, autorise la création d'un emploi d'ATSEM contractuel, la signature des pièces inhérentes à ce dossier et sollicitera la Commune de St-Caprais pour sa participation au salaire.

### **3. Création d'un poste d'agent dans le cadre du dispositif contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) – contrat à durée déterminée**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise la création d'un poste d'agent dans le cadre du dispositif contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) pour une durée de 20h hebdomadaire afin de renforcer les agents de l'Espace Enfants dans leur mission.

### **4. Demande de subvention association « Vaincre la mucoviscidose » - Virade de l'espoir**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, émet un avis favorable au versement d'une subvention exceptionnelle de 80 € afin de les aider à l'organisation de la virade de l'espoir qui se déroulera le 27 septembre prochain à Gron.

### **5. Demande de subvention - RASED**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, émet un avis favorable au versement d'une participation de 95.41 € au profit du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) afin de leur permettre l'acquisition du matériel de test d'évaluation du développement cognitif des jeunes enfants d'un montant de 1448.60 €.

### **6. Tarifs accueil périscolaire – année 2015/2016**

Après avis de la commission « affaires scolaires, périscolaires et intergénérationnelles » réunie le 23 Juillet 2015, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de ne pas augmenter les tarifs de l'accueil périscolaire à la rentrée prochaine.

### **7. Tarifs centre de loisirs – mercredi après-midi – année scolaire 2015/2016**

Après avis de la commission « affaires scolaires, périscolaires et intergénérationnelles » réunie le 23 Juillet 2015, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de ne pas augmenter les tarifs du centre de loisirs – mercredi après-midi à la rentrée prochaine.

#### **8. Tarifs restauration scolaire – année 2015/2016**

Après avis de la commission « affaires scolaires, périscolaires et intergénérationnelles » réunie le 23 Juillet 2015, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de ne pas augmenter les tarifs de la restauration scolaire à la rentrée prochaine.

#### **9. Participation commune de St-Caprais aux repas – année 2015/2016**

Après avis de la commission « affaires scolaires, périscolaires et intergénérationnelles » réunie le 23 Juillet 2015, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de ne pas augmenter la participation de la commune de St-Caprais aux frais de repas de la restauration scolaire à la rentrée prochaine.

#### **10. Adhésion ARF Centre (Association régionale pour le fleurissement et l'embellissement des communes)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte l'adhésion à l'ARF ainsi que le versement de 30 € pour l'année 2015 et autorise Mme le Maire à signer tous documents inhérents à cette adhésion.

#### **11. Reprise plateaux surélevés RD 31- demande de subvention Conseil Départemental du Cher.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, sollicite l'aide du Conseil Départemental du Cher pour financer les travaux de reprise des plateaux surélevés à l'entrée du bourg et autorise Mme le Maire à signer tous documents inhérents à ce dossier.

#### **12. Désignation des membres à la commission d'urbanisme communautaire de Bourges Plus.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, désigne Mme le Maire, titulaire et Monsieur Franck RENIER, adjoint à l'urbanisme, comme suppléant à cette commission.

#### **13. Informations :**

- ✚ **Remerciements :** Les associations « Les petites mains du Subdray », « Secours populaire français », « Facilavie » remercient la municipalité pour le versement de la subvention.
- ✚ Courrier de l'association des maires de la région Centre – Val de Loire sur leur mobilisation pour préserver l'identité communale.
- ✚ Avancement du dossier « La Bergerie » : un sondage, une analyse du béton et des ferrailages vont être réalisés. Le rapport de l'expert indique que les salles, actuellement fermées, ne pourront pas être utilisées à la rentrée de septembre.

#### **14. Questions diverses**

Monsieur Jean-Pierre MARTIN signale que l'éclairage public « Chemin des Trois Noirs » reste à faire.

- ✚ Monsieur Bruno FOUCHET répond que cette rue a été faite par le passé et que l'éclairage aux bois des alouettes était une priorité car il était énergivore. Les prochaines rénovations de l'éclairage sont prévues « au Vignou » pour cette année et « La Margelle » l'année prochaine. En fonction des budgets, le « Chemin des Trois Noirs » pourrait être ajouté au programme de « la Margelle ».

Monsieur Jean-Pierre MARTIN demande également l'évolution de l'élaboration du document unique.

- ✚ Une première réunion de travail sera programmée en septembre.

Madame Josiane EVRARD constate que les véhicules s'arrêtant aux stops du lotissement « Les Fertés » doivent déborder du stop et rouler lentement pour avoir plus de visibilité.

- ✚ Monsieur Franck RENIER indique que le but de la pose de ces stops est de diminuer la vitesse et que ces panneaux ne peuvent pas être placés ailleurs, vu la configuration du carrefour.

Monsieur Joël MARTINAT revient sur la pose des panneaux de limitation de vitesse à 50 au lieu de 70 en direction du lycée agricole.

- ✚ Monsieur Franck RENIER indique que la livraison des panneaux est prévue dernière semaine de juillet et leur installation sera programmée pour la rentrée de septembre.

Monsieur Joël MARTINAT revient sur le nettoyage des panneaux de signalisation.

- ✚ Monsieur Franck RENIER indique que ces travaux seront réalisés prochainement et bien sûr quand la restriction sur l'eau sera levée. Il fait part également que l'emplacement de parking pour les personnes à mobilité réduite située devant la mairie sera déplacé au parking de la Maison des Clubs au mois de Septembre.

Plus personne ne prenant la parole, la séance est levée à 20h25

Le Maire,

Corinne SUPLIE